

Un immense incendie ravage la jungle. Affolés, les animaux fuient en tous sens. Seul un colibri, sans relâche, fait l'aller-retour de la rivière au brasier, une minuscule goutte d'eau dans son bec, pour l'y déposer sur le feu. Un toucan à l'énorme bec l'interpelle :

« Tu es fou, colibri, tu vois bien que cela ne sert à rien »

« Oui, je sais » répond le colibri, « mais je fais ma part »...



On croit souvent qu'un objet, un bâtiment, un terrain ne sont la propriété de personne et qu'il n'est pas nécessaire d'en prendre soin. En réalité, chacun de ces biens appartient à quelqu'un, par exemple à la commune. Il faut savoir faire passer l'intérêt général (par exemple, un jardin public agréable pour tout le monde) avant son intérêt particulier (par exemple, jeter le papier gras dans la nature pour éviter de faire un petit détour).